

Formation initiale travail en hauteur – Accès et déplacements sur pylônes, toitures et structures élevées

Sécurisez vos interventions sur pylônes, toitures et structures élevées grâce à une maîtrise opérationnelle du harnais antichute et de maintien. Contrôle des EPI, réglage, connexions, progression, positionnement et conduite à tenir en cas d'incident : une formation essentiellement pratique pour travailler en hauteur avec méthode et sans rupture de protection.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :

1. **Réduire les risques de chute de hauteur** lors des interventions sur pylônes, toitures et structures élevées.
2. **Renforcer la maîtrise opérationnelle des salariés** dans l'utilisation des harnais, systèmes de liaison, dispositifs d'assurage et équipements de maintien au poste.
3. **Harmoniser les pratiques de travail en hauteur** en diffusant des méthodes communes de contrôle, d'équipement, de connexion, de déplacement et de positionnement.
4. **Contribuer au respect des obligations de prévention de l'employeur**, notamment en matière d'information, de formation et d'entraînement pratique à l'utilisation des EPI antichute.
5. **Limiter les erreurs d'utilisation et les détériorations prématurées des équipements**, grâce à une meilleure connaissance de leurs fonctions, de leurs limites et des contrôles avant emploi.
6. **Développer l'autonomie des opérateurs** dans l'analyse des risques et le choix des moyens de protection adaptés à chaque situation de travail.
7. **Améliorer l'organisation des interventions et des secours**, en intégrant les procédures d'alerte, la prévention de la suspension prolongée et la conduite à tenir en cas d'incident.

Les + métier

Formation travail en hauteur avec harnais à Lyon : contrôle des EPI, réglage, progression et maintien au poste sur pylônes et toitures. Devis EVINCEL.



Public Visé

Public concerné : toute personne amenée à accéder, se déplacer, se positionner ou intervenir en hauteur avec un harnais antichute ou de maintien, notamment sur des pylônes, toitures, charpentes, plateformes et structures élevées. Cette formation concerne principalement les opérateurs, techniciens, monteurs, installateurs, couvreurs et personnels de maintenance des secteurs du bâtiment, de l'industrie, de l'énergie, des télécommunications et des collectivités.



Pré Requis

Être apte à réaliser des travaux en hauteur et des exercices pratiques avec port du harnais, conformément au suivi de santé au travail applicable au poste occupé. Il n'existe toutefois pas de certificat réglementaire général intitulé « aptitude médicale au travail en hauteur » pour toutes les situations ; le type de suivi dépend notamment du poste et des risques auxquels le salarié est exposé.

Ne pas présenter de contre-indication connue incompatible avec le port prolongé d'un harnais, la suspension, les déplacements en hauteur ou les efforts physiques prévus pendant la formation.

Être en mesure de comprendre les consignes de sécurité, les instructions du formateur et les informations figurant sur les équipements utilisés.

Porter une tenue de travail adaptée aux exercices pratiques et des chaussures de sécurité.

Pour une formation initiale, **aucune connaissance préalable des techniques de travail en hauteur n'est exigée**.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés aux travaux en hauteur et choisir les mesures de prévention adaptées à la situation de travail.

Distinguer les systèmes de retenue, de maintien au poste et d'arrêt des chutes, ainsi que leurs conditions et limites d'utilisation.

Contrôler l'état apparent des équipements de protection individuelle antichute avant chaque utilisation et repérer les anomalies nécessitant leur mise hors service.

Choisir, régler et porter correctement un harnais antichute et de maintien, puis réaliser les connexions adaptées aux équipements utilisés.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3SUSPENSpylon-20260818

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Identifier et utiliser les points d'ancrage et dispositifs d'assurage prévus par l'entreprise, notamment les lignes de vie, antichutes mobiles et systèmes de progression.

Se déplacer et se positionner en sécurité sur une structure en hauteur, en conservant une protection permanente contre les chutes et en maîtrisant les risques de tirant d'air et d'effet pendulaire.

Appliquer la conduite à tenir en cas d'incident ou de chute, déclencher l'alerte et participer à la mise en œuvre de la procédure de secours définie par l'entreprise.

Parcours pédagogique

1. Prévention des risques liés au travail en hauteur

- Identification des situations présentant un risque de chute ;
- Principes généraux de prévention ;
- Priorité des protections collectives sur les protections individuelles ;
- Responsabilités de l'employeur et du travailleur ;
- Organisation et sécurisation de l'intervention.

2. Équipements de protection contre les chutes

- Harnais antichute et harnais de maintien au poste ;
- Longes de retenue, de maintien et longes avec absorbeur d'énergie ;
- Antichutes mobiles et antichutes à rappel automatique ;
- Connecteurs, casques avec jugulaire et accessoires ;
- Fonctions, compatibilité et limites d'utilisation des équipements.

3. Contrôle des EPI avant utilisation

- Identification et marquage des équipements ;
- Lecture des notices et vérification de la compatibilité du matériel ;
- Contrôle visuel et tactile avant chaque utilisation ;
- Repérage des défauts, usures et détériorations ;
- Mise à l'écart et signalement d'un équipement défectueux.

4. Ancrages et systèmes d'assurage

- Principes de choix et d'utilisation d'un point d'ancrage ;
- Utilisation des lignes de vie et supports d'assurage prévus ;
- Choix du système de liaison selon la situation ;
- Tirant d'air, facteur de chute et effet pendulaire ;
- Prévention des chocs contre les structures et obstacles.

5. Mise en place du harnais

- Contrôle préalable du harnais ;
- Enfilage, réglage et ajustement ;
- Identification des points d'accrochage ;
- Réalisation des connexions adaptées ;
- Vérification croisée de l'équipement.

6. Exercices pratiques de déplacement et de positionnement

- Accès à la zone de travail ;
- Progression verticale et horizontale ;
- Utilisation d'une longe double ou d'un système antichute ;
- Passage des obstacles sans rupture de protection ;
- Positionnement et maintien au poste de travail ;
- Déplacements sur pylône, toiture ou structure pédagogique selon les installations disponibles.

7. Conduite à tenir en cas d'incident

- Risques liés à une chute et à la suspension dans le harnais ;
- Alerte et sécurisation de la zone ;
- Organisation préalable des secours ;
- Application de la procédure d'urgence de l'entreprise ;
- Présentation ou démonstration d'un dispositif de secours adapté.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, participative et essentiellement pratique**, adaptée aux situations professionnelles rencontrées par les participants.

Les méthodes mobilisées comprennent :

- une **alternance d'apports théoriques courts et d'exercices pratiques** afin de favoriser l'acquisition progressive des compétences ;
- un **questionnement participatif** permettant d'identifier les connaissances initiales, les pratiques habituelles et les situations à risque ;
- des **démonstrations commentées par le formateur**, suivies d'une reproduction des gestes par chaque participant ;
- des **ateliers pratiques progressifs** portant sur le contrôle des EPI, le réglage du harnais, les connexions, les déplacements et le maintien au

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mobilisés comprennent :

- **Salle de formation équipée**, avec vidéoprojecteur ou écran de diffusion, tableau et supports visuels ;
- **Support pédagogique illustré** présentant les risques de chute, les principes de prévention, les différents systèmes de protection et leurs limites d'utilisation ;
- **Équipements de protection individuelle antichute** adaptés aux exercices : harnais antichute et de maintien, longes avec absorbeur d'énergie, longes de maintien, antichutes mobiles ou à rappel automatique, connecteurs et casques avec jugulaire ;
- **Échantillons d'équipements conformes et non conformes**, permettant d'apprendre à identifier les défauts, détériorations et critères de mise hors service ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3SUSPENSpylon-20260818

poste ;

- des **études de situations professionnelles** permettant d'analyser les risques, de choisir les équipements appropriés et de définir une méthode d'intervention sécurisée ;
- des **misés en situation sur structure ou installation pédagogique**, réalisées dans des conditions proches de l'activité professionnelle ;
- des **corrections individualisées et retours d'expérience**, avec reprise immédiate des gestes ou comportements insuffisamment maîtrisés ;
- une **évaluation formative continue**, intégrée aux exercices et aux mises en situation.

Les exercices sont réalisés selon une progression allant des opérations simples, effectuées à faible hauteur ou en zone sécurisée, vers des situations plus complexes, en maintenant une protection permanente contre les chutes.

• **Points d'ancrage et dispositifs d'assurage adaptés**, tels que lignes de vie, supports d'assurage ou systèmes de progression, selon la configuration de la formation ;

• **Structure d'entraînement sécurisée ou installation du site client**, permettant de réaliser les exercices d'accès, de déplacement et de positionnement en hauteur ;

• **Notices fabricants, fiches de contrôle et documents techniques**, utilisés pour le choix, la vérification avant emploi et l'utilisation des équipements ;

• **Matériel de balisage et de sécurisation de la zone d'exercice** ;

• **QCM, études de cas, fiches d'exercices et grilles individuelles d'évaluation pratique** ;

• **Support de formation remis aux participants**, sous format papier ou numérique.

Lorsque la conduite à tenir après une chute est abordée, un **kit de secours ou d'évacuation** peut être utilisé à des fins de présentation ou de démonstration. Sa mise en œuvre opérationnelle complète doit faire l'objet d'un module pratique spécifique.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de la progression des participants est assuré au moyen de :

- **Feuilles d'émargement signées par demi-journée** par les participants et le formateur ;
- **Suivi individualisé par le formateur** tout au long des apports théoriques et des exercices pratiques ;
- **Observation continue des comportements et des gestes techniques**, notamment lors du contrôle des EPI, de l'équipement, des connexions, des déplacements et du positionnement en hauteur ;
- **Exercices progressifs et mises en situation pratiques**, adaptés au niveau et aux difficultés rencontrées par chaque participant ;
- **Corrections immédiates et reprise des gestes non maîtrisés** avant la poursuite des exercices ;
- **Grille individuelle de suivi et d'évaluation des acquis**, renseignée par le formateur ;
- **Attestation de fin de formation** précisant la nature, la durée de l'action et les résultats obtenus ;
- **Questionnaire de satisfaction à chaud**, permettant d'évaluer le déroulement, les moyens mobilisés et l'adéquation de la formation aux besoins professionnels.

Qualification Intervenant·e·s

formateur spécialisé en prévention des risques de chute de hauteur et en utilisation des EPI antichute, disposant d'une expérience opérationnelle des interventions sur structures élevées et de compétences pédagogiques adaptées à l'encadrement des exercices pratiques. Pour les modules intégrant le secours, l'évacuation ou les techniques sur cordes, le formateur justifie de compétences spécifiques dans ces domaines.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et en fin de session au moyen de :

- **Questions orales et exercices d'application** permettant de vérifier la compréhension des risques, des équipements et des règles de sécurité ;
- **QCM de validation des connaissances théoriques**, portant notamment sur les principes de prévention, les systèmes antichute, le tirant d'air, l'effet pendulaire et la conduite à tenir en cas d'incident ;
- **Évaluation pratique individuelle en situation de travail simulée**, réalisée à partir d'une grille de critères définis ;
- **Observation du participant** lors du contrôle, du réglage et de l'utilisation des équipements ;
- **Mise en situation** intégrant l'accès, le déplacement, le positionnement et la sécurisation permanente du participant.

L'évaluation pratique porte notamment sur la capacité à :

- effectuer le contrôle visuel des EPI avant utilisation ;
- mettre en place et régler correctement le harnais ;
- choisir et utiliser les connecteurs et systèmes d'assurage adaptés ;
- utiliser les points d'ancrage prévus ;
- progresser et se positionner sans rupture de protection ;
- prendre en compte le tirant d'air et le risque d'effet pendulaire ;
- appliquer la procédure d'alerte et les consignes de secours.

Les résultats sont consignés sur une **grille d'évaluation individuelle**.

Une correction est réalisée avec le formateur et, si nécessaire, les gestes non maîtrisés sont repris avant une nouvelle vérification.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : Une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et, si possible, d'un écran ou vidéoprojecteur ; Une zone d'exercices sécurisée, balisée et rendue disponible pendant toute la durée de la formation ; Une structure représentative des situations de travail : pylône, toiture, plateforme, charpente, échelle fixe ou autre installation habituellement utilisée par les participants ; Des points d'ancrage et dispositifs d'assurage identifiés, adaptés et contrôlés, conformément aux préconisations du fabricant et aux vérifications applicables ; Les protections collectives présentes sur le site et nécessaires à la sécurisation des exercices ; Les EPI et équipements spécifiques habituellement utilisés par les salariés, lorsqu'il est souhaité que la formation porte sur le matériel réel de l'entreprise ; Les notices, rapports de vérification et documents techniques relatifs aux EPI, ancrages, lignes de vie et installations utilisés ; Une tenue de travail et des chaussures de sécurité adaptées pour chaque participant ; Les consignes de sécurité, procédures d'intervention et procédure de secours du site ; Les autorisations nécessaires pour accéder aux installations ainsi que, le cas échéant, la consignation ou la mise en sécurité des équipements environnants ; Un moyen permettant de déclencher rapidement les secours et une organisation conforme aux dispositions internes de l'entreprise. Les équipements mis à disposition doivent être compatibles entre eux, en bon état, identifiés et à jour de leurs vérifications. Le formateur se réserve la possibilité de ne pas utiliser une installation ou un équipement présentant un risque ou une non-conformité apparente.



Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour 2 à 10 participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3SUSPENSpylon-20260818